

Le président de la commission d'hygiène tire la sonnette d'alarme

## Situation préoccupante au CET de Aïn Témouchent



Des déchets à perte de vue. © D.R.

**“Je ne me tairai pas, car nous avons des enfants qui sont menacés par ces émanations de gaz, et la population est en train de souffrir de ces odeurs”, a-t-il martelé.**

Les odeurs qui se dégagent du centre d'enfouissement technique (CET) de Aïn Témouchent, mis en service depuis déjà une décennie pour une durée de 13 ou 14 ans, commencent à inquiéter au plus haut point les responsables locaux de la commune sur les conséquences qui peuvent en résulter sur le plan sanitaire, en particulier lorsqu'il s'agit des enfants. Le président de la commission d'hygiène, santé et environnement à l'APC de Aïn Témouchent, Kacem Abdelmoula, qui vient de tirer la sonnette d'alarme, a indiqué qu'il s'agit des gaz toxiques qui se dégagent des déchets à la suite d'une transformation biologique et qui ne disparaissent qu'après une période de 20 ans. “Pendant toute cette période, on sent cette odeur nauséabonde qui mène directement vers les hôpitaux. Il faut mettre un terme à cette situation parce qu'il y a des gorges irritées de toux. Je saisis cette occasion pour lancer un appel aux pouvoirs publics pour que cesse cette situation. Je ne me tairai pas parce que nous avons des enfants qui sont menacés par ces gaz, et la population de Aïn Témouchent est en train de souffrir de ces odeurs”, a-t-il martelé. Et d'ajouter : “Même après sa fermeture, il y aura toujours des fuites de gaz suite à la fermentation des déchets, et ce, sans oublier les pics dus à la dominance des vents. Ces biogaz se composent de 50 à 60% de méthane (CH<sub>4</sub>), de CO<sub>2</sub> et de 5 à 6% d'hydrogène sulfuré (H<sub>2</sub>S) à l'état de décomposition en l'absence de l'oxygène (anaérobie). Cela peut-être cancérigène, sans parler du lixiviat qui risque de contaminer la nappe phréatique avec le temps.” Pour maîtriser ces odeurs, M. Abdelmoula préconise une exploitation écologique et efficace du CET en utilisant des moyens adéquats, dont un compacteur, un bull à chenilles et de la terre végétale en grande quantité. Cependant, notre interlocuteur propose une solution radicale qui est celle du captage de ces biogaz avec le forage des puits à l'effet de sa

récupération et son transfert vers les stations de traitement destinées à la production de l'énergie électrique et des énergies renouvelables. Pour lui, c'est le travail des bureaux d'études spécialisés. Cependant, le même responsable reconnaît qu'il est impossible d'arriver à zéro déchet, et ce, au même titre que pour l'incinération dans notre pays. "Pour la combustion, il faut savoir que nos déchets contiennent 70% d'eau, on risque de perdre l'incinérateur qui coûte 50 millions d'euros en plus de son entretien qui coûte la moitié du prix global de la réalisation. Le recyclage des déchets est très faible en Algérie, et ce, en raison de l'absence de filières de recyclage développées qui nous permettent de faire le tri sélectif en amont au niveau des domiciles", a-t-il souligné. Pour ce faire, il faut une réelle volonté de la part du citoyen à travers son comportement et sa prise de conscience, mais aussi des moyens à mettre par les pouvoirs publics. M. Abdelmoula nous informe que les dettes de la commune pour le droit d'accès au CET s'élèvent à 2,5 milliards de centimes en raison de la lenteur de la procédure administrative. Par ailleurs, les CET de la wilaya de Aïn Témouchent souffrent d'une insuffisance criante de moyens matériels pour mener à bien leur gestion et les efforts tendant à réduire les odeurs.

**M. LARADJ**